



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 14301

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la demande croissante d'heures d'aide-ménagère permettant d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées et d'éviter leur placement en établissement tout en assurant ainsi des heures de travail. Il lui demande quelle a été la progression du montant des heures financées pour le service des personnes âgées à domicile. Il lui demande si, à la faveur de l'amélioration des ressources de la sécurité sociale et de ses différentes branches, il n'est pas envisageable d'augmenter le contingent d'heures financées par la Caisse nationale de vieillesse. Il s'agit là dans bien des cas de services dont la nécessité se fait impérativement sentir compte tenu du vieillissement de la population, notamment dans certains départements.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14301

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2615